

Le vingt-cinquième congrès de la SERFNB
Le temps d'un bilan

Conférence prononcée par Hector J. Cormier
au congrès du 25^e anniversaire
de la Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones
du Nouveau-Brunswick (SERFNB)
tenu à Caraquet, le 29 septembre 2011

LE VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DE LA SERFNB

LE TEMPS D'UN BILAN

En demandant que soit écrit l'historique de la SERFNB, ce qu'on souhaitait, en somme, c'était un tour d'horizon, le plus complet possible, des faits et gestes d'un organisme qui avait vécu pendant vingt-cinq ans et qui allait bientôt célébrer un quart de siècle. Il importait de savoir si, au cours de ces années, l'Association avait été fidèle à sa mission de départ. Il importait de savoir, aussi, si les réalisations permettaient de conclure à la réussite. Osons faire un bilan.

Avant que la SERFNB ne voie le jour, l'idée avait germé, depuis quelques années déjà, dans la tête d'un individu. Il s'agit de Ronald LeBreton, directeur général de l'AEFNB à l'époque. Non seulement, il y croyait, il en a convaincu la présidente du temps, Rose-Marie Losier-Cool, puis l'Association y a apposé le sceau d'approbation. C'est à lui que revient la paternité. Nous lui devons beaucoup ainsi qu'à l'AEFNB pour le soutien moral, un soutien financier de l'ordre de 29 000\$ sous forme de subventions annuelles et l'impression du bulletin pendant toutes ces années.

Si Jacqueline Collette peut se vanter d'avoir été à la tête du tout premier comité chargé de la formation d'un éventuel regroupement des retraités de l'enseignement, si elle peut se vanter d'avoir été la présidente fondatrice de la SERFNB et sa dirigeante pendant six ans, de 1986 à 1991, elle a été secondée dans le travail par Dorilla Laforge de Saint-André-du-Madawaska, Maria d'Amour-Léger de Caraquet et Pierre Gionet d'Allardville. Ronald LeBreton y a joué le rôle non moins important de personne-ressource. Ces cinq bonnes âmes allaient aller, là où il se trouvait des retraités francophones de l'enseignement, annoncer la bonne nouvelle.

Un tel regroupement aurait pour but de permettre à des gens ayant occupé une même profession de se rencontrer et de partager une riche expérience, une expérience qui les a façonnés autant qu'elle a façonné cette jeunesse à qui ils ont com-

munique le savoir. Une telle association se préoccuperait du bien-être économique relativement aux pensions, aux assurances collectives et à tout autre domaine d'intérêt. La SERFNB, ne devant pas évoluer en vase clos, se doterait d'une vocation sociale, vocation qui évoluera au cours des ans selon le désir des membres. En conséquence de quoi elle jouera et joue toujours un rôle important au sein du *Forum de concertation des organismes acadiens et francophones*. Son apport et son influence ont été importants au sien de cet organisme où se planifient et se décident les grandes orientations de la communauté acadienne.

Le dynamisme d'un tel regroupement allait dépendre, bien évidemment, des membres et des cercles. On allait leur suggérer des rencontres périodiques autour de thèmes et de conférenciers. En plus de retrouvailles, ces réunions deviendraient des séances d'information et de renseignement sur des sujets divers qui seraient d'intérêt à une population jouissant de plus de temps de loisir, à une population ayant à gérer le vieillissement, à une population ayant une soif d'apprendre.

La création d'un organisme provincial en 1986 a permis de coordonner tout ce bouillonnement d'activité. Les assises annuelles de la SERFNB sont très fréquentées. Deux cent quarante-six participants, en moyenne, assistent aux congrès annuellement. Nous sommes 323 aujourd'hui et 346 personnes assisteront au banquet. Voilà qui démontre un intérêt impressionnant, considérant que les membres y sont à leurs frais. Ce sont des lieux privilégiés où se plaisent à se rencontrer d'anciens amis d'École Normale, d'anciens collègues de travail et d'anciens membres de la profession. L'idée de la fête des jubilaires, commémorant l'année d'entrée dans la profession fut géniale. Elle attire un grand nombre de gens qui autrement ne se verraient jamais. Elle est pour beaucoup l'occasion de se rappeler qu'ils ont jadis fait partie d'une noble profession et de le célébrer. Nous savons combien ils apprécient le fait que cet événement soit aussi dignement souligné.

À cause de sa mission sociale, les membres s'attendent à ce que l'Association fasse la promotion de causes valables. On exige d'elle, également, qu'elle agisse en bon chien de garde surtout en ces temps difficiles où les gouvernements, dans le but d'assainir

les finances publiques, coupent partout. Il importe, toutefois, que cela ne se fasse pas que le dos de la population vieillissante.

En 1990, les journaux nous apprenaient que le fonds de pension des enseignants était vide ou presque. Il manquait près d'un milliard de dollars. On s'en était servi pour bâtir des routes, des écoles et des hôpitaux. Tout cela avait beaucoup de mérite, mais se faisait à nos dépens, vidant sans scrupule le fonds. Il était donc primordial, face à un problème d'une telle envergure, qu'on luttât pour que soit rétabli l'équilibre et qu'on assure un fonds qui serait à l'abri de ces grands dépensiers que sont les gouvernements. La SERFNB s'est mise de la partie avec l'AEFNB et la FENB. Jacqueline Collette, par exemple, fut invitée sur ces entrefaites à faire partie de la Commission des pensions du Nouveau-Brunswick, et elle a tenu, comme dirigeante provinciale, à rassurer les membres. Que les pressions aient été rapides et nombreuses, la chose est à n'en pas douter.

Quatre ans plus tard, en 1994, le gouvernement McKenna mettait la hache dans le régime public d'assurance-médicaments pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Cela allait affecter de façon particulière les membres de la SERFNB qui en étaient bénéficiaires. Les enseignants à la retraite de cette catégorie d'âge se tournèrent vers la Fédération pour qu'elle offre le service. Mais, celle-ci n'était pas du tout entichée d'assurer un groupe qui, à cause de l'âge, représentait ou pouvait représenter des risques importants. On suggéra plutôt de profiter du plan des fonctionnaires provinciaux, ce qui aurait été possible, mais un plan beaucoup moins avantageux. Les dirigeants de l'époque, Jeannette Pelletier en tête, n'acceptèrent pas ce refus. Ils persistèrent et, à force de détermination, convinquirent la Fédération de s'occuper de ceux et de celles qui, parmi les membres, avaient atteint l'âge de la retraite.

Quand vint le temps de revendiquer la présence de retraités de l'enseignement au sein du comité des assurances collectives, la réponse fut un NON catégorique. Devant cette fin de non-recevoir, Willie Lirette, le président de l'époque, s'obstina jusqu'au moment où la réponse revint positive. Depuis, quatre des nôtres y ont occupé une place et font valoir notre point de vue.

Pour longtemps, la SERFNB a été le seul organisme provincial, autant chez les francophones que chez les anglophones, à revendiquer un traitement juste et une qualité de vie intéressante pour les résidants des foyers de soins. En 2006, l'Association a compris la pertinence de se faire membre et d'appuyer l'action de la *Coalition pour les droits des aînés et des résidants des foyers de soins* : un organisme qui depuis sa création exigeait que les gouvernements cessent de saigner à blanc les aînés en considérant tous leurs avoirs quand arrivait le temps de faire les calculs pour leur admission dans ces établissements, laissant souvent le ou la partenaire dans la pauvreté.

C'est aussi grâce aux revendications de la SERFNB, si en 2008, les fiduciaires des assurances collectives ont compris que les cotisants âgés de 65 ans et plus payaient des primes très élevées pour l'assurance-médicaments. Celui qui vous parle ne manquait jamais une occasion de mettre le sujet à l'ordre du jour des réunions du comité de liaison SERFNB-NBSRT. Éventuellement, une étude fut commandée. Le résultat : un réajustement et une baisse importante des primes. À ce chapitre, nous devons beaucoup à Édouard Allain pour une participation exceptionnelle.

Quand le gouvernement de Jean Chrétien a voulu remettre en question le caractère universel du régime de sécurité de la vieillesse en basant le calcul des prestations sur le revenu familial, la SERFNB s'est ralliée aux nombreux groupes d'ici et d'ailleurs au Canada pour opposer une pareille mesure. Le gouvernement dut faire marche arrière. La SERFNB peut se vanter d'y avoir mis son grain de sel.

Sous la présidence de Cyrille Sippley, la SERFNB a agi sur d'importants dossiers dont celui des enseignantes et des enseignants retraités désirant faire de la suppléance. Le Nouveau-Brunswick a été pour longtemps la seule province à ne permettre à ceux-ci que vingt jours de suppléance sans que ne soit affecté le revenu de retraite. La SERFNB s'est enquis de ce qui se faisait ailleurs au pays pour découvrir que le Nouveau-Brunswick leur accordait peu de place. Suite à des revendications auprès de la ministre de l'Éducation de l'époque, ceux-ci peuvent maintenant, dans les mêmes conditions, travailler jusqu'à un maximum de quatre-vingts jours.

Sous la présidence de Roger Doiron, la SERFNB a connu des partenariats intéressants avec les autres associations constituées d'aînés francophones. Les Universités du 3^e Âge, les aînés acadiens et francophones du Nouveau-Brunswick et les retraités de l'enseignement se présentèrent à au moins trois reprises devant les instances gouvernementales pour faire valoir un même point de vue sur des sujets aussi cruciaux que le mieux-être de la population en général et des aînés en particulier, la santé mentale et l'éducation en milieu francophone. Il est important que la SERFNB soit présente à ces rendez-vous si elle veut influencer le cours de l'histoire. Autrement, comment s'exercerait collectivement l'influence d'un groupe aussi important que le nôtre?

Tout ce qui précède ne constitue qu'un portrait très incomplet de ce que la SERFNB a accompli depuis sa création. L'historique, dans ses quelque deux cent cinquante-sept pages, en donne un aperçu beaucoup plus juste et beaucoup plus impressionnant.

Le livre, qui sera lancé dans un instant, se veut un panorama de tout ce qui s'est passé depuis vingt-cinq ans dans cet organisme foisonnant d'activités qui est le nôtre, et dont le succès est attribué à de très nombreuses personnes. Il est dit à l'avant-dernier paragraphe :

« La SERFNB ne serait rien sans ces milliers de membres qui l'ont modelée à leur image et à leur ressemblance. On ne pourra jamais estimer à sa juste valeur le nombre d'heures, les énergies et la générosité que bon nombre d'entre eux ont déployés bénévolement pour assurer son succès. »

Le but de l'historique n'était pas de rendre la SERFNB ni plus belle ni moins belle qu'elle ne l'est en réalité. Il s'est agi de dresser le portrait le plus objectif possible d'un organisme qui a rendu de précieux services au cours de ce quart de siècle.

En exergue, on peut lire la pensée de William Shedd : « *Un bateau amarré dans un port est en sécurité, mais ce n'est pas à cette fin qu'il a été construit.* » Le navire que constitue la SERFNB ne revient au port que pour s'approvisionner et prendre des passagers, autrement, il retourne en mer, là où l'attend le destin, et où il est le plus utile.

La SERFNB, étant constituée de gens éduqués, de communicateurs, de pédagogues, de personnes ayant une riche expérience de vie, de gens jouissant de bonnes pensions de retraite, de personnes qui exercent une influence certaine sur la société au sein de laquelle ils vivent, ne convenait-il pas que l'historique porte le titre : *La SERFNB : une force vive en Acadie?*

Si, jadis, la SERFNB n'était qu'un mirage sur l'horizon du monde associatif acadien, elle est devenue depuis un organisme dynamique qui repose sur des bases solides, bases qu'il faut continuer de consolider. Faisons attention de n'accentuer que l'aspect social des rencontres. De nombreuses études démontrent que les nouveaux retraités, les baby-boomers, s'attendent à plus. Ceux-ci sont plus scolarisés et savent occuper leurs temps de loisir. Ils sont comme nous tous, curieux, et éprouvent une soif d'apprendre. Les cercles ont tout avantage à continuer de présenter des conférenciers qui savent soutenir l'intérêt. Cela n'empêchera jamais les retrouvailles ou les possibilités d'être ensemble et se plaire.

Les dirigeants provinciaux méritent toute notre considération pour avoir eu l'idée d'immortaliser la mémoire de la SERFNB, et les Éditions de la Francophonie, toute notre appréciation pour l'avoir publiée.

En ce 25^e anniversaire, nous pouvons dire, sans l'ombre d'un doute, que la SERFNB a été et est un succès pour lequel nous devons nous féliciter et célébrer. Que le deuxième quart de siècle soit tout autant une source d'inspiration et de satisfaction. Force est de conclure que si elle n'existait pas, il faudrait la créer. Elle a joué un rôle important, et il ne dépend que de nous pour que la chose continue.